

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 5 février 2010.

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Pascal STUTZMANN

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 12 février 2010

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN.

Les conseillers : Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER, Richard RUSCH, Christian HUBER, Daniel
SCHOETZ, Nathalie GEIGER.

Absents excusés : Philippe KLEIN.

Absent : Marcel NORTH

Procuration : néant

Objet : Approbation du compte de gestion 2009.

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Alain North, Maire,

Après s'être fait présenter le budget primitif 2009 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2009 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2008, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2009 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Décide, à l'unanimité des membres présents, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2009 par le Receveur de Truchtersheim M. Pierre BARDON, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 12 février 2010.

Suivent les signatures au registre.

Pour extrait conforme, le 17 février 2010.

Le Maire
Alain North